

# Comité d'usine

Bulletin d'info des travailleurs de l'aéronautique et de la métallurgie # 2

## Grève et assemblée générale . Qui contrôle ?

**L**es grèves et assemblées générales se succèdent depuis quelque année. Que ça soit dans l'aéronautique après le covid, comme l'entreprise DERICHBOURG ou celle de MECHACHROME. Que cela soit dans la fonction publique, dans l'éducation avec les ATSEM ou dans la santé comme nous avons pu voir avec le segur de la santé, un ras-le-bol général et une envie de sortir des décisions prise par les différents directeurs.

Le mouvement des Gilets jaunes exprime ce ras-le-bol déjà depuis plus de trois ans par le « on est là ». Qu'ils le veuillent ou pas.

Dans tous ces mouvements de grève et d'assemblée générale, nous voyons bien le jeu aussi des grosses directions syndicales ou moins de 10% de travailleurs adhérents qui prennent au passage , beaucoup d'argent ; (CFDT 19 million et CGT 19 millions en 2017 a peu près ) cela fait beaucoup euros par le gouvernement.

Ce jeu est simple, se montrer, parler, et négocier, que cela soit avec les patrons , avec les salariés, dans le but de toujours retomber sur leurs pattes. Que la lutte soit gagnée ou pas, les directions syndicales ont certainement d'autre objectif comme celle du contrôle. Contrôle la façon de lutter, contrôler l'assemblée générale, faire en sorte que leur décision soit prise en AG. Nous l'avons vu dans toutes les AG de la fac du mi-rail, nous les voyons dans toutes les formes de luttes. Soit il a contrôle, soit il l'a détruit, les Gilets jaunes ont été calomniés par ces langues de vipères prêtes à cracher leur venin et sortis leur baratin, fachos, complotiste, extrême droite...

Pourtant en AG digne de ce nom, il faudrait énormément de

discussion pour qu'une idée, une manière d'agir, afin qu'une réflexion surgissent de ces débats et des modes d'action, sans cela, les professionnels de la lutte mènent le jeu et on sait où cela nous mène, dans une impasse.

Ces professionnels pourront jouer sur la détermination des ouvriers pour peut être leur faire faire n'importe quoi , jouant aussi sur leur désespoir pour leur faire reprendre le travail.

Bien sûr, on ne peut affirmer cela sans cité des exemples, mais les informations sur les trahisons syndicales sont aussi noyées par la masse d'informations qui nous viennent de toutes parts, de ce fait la majorité n'y prête aucune attention. Ils nous représentent , ils décident, ils signent...

Bien sûr il y a aussi la spontanéité, celle qui déborde , qui surprend , qui interroge , qui nous dépasse tous. Celle où les façons de lutter prennent de nouvelles formes, celle où les hommes et des femmes luttent ensemble et décide de leur mode d'action. Oui cela existe, cela peut apparaître à nouveau à tout moment, ce sont des moments où la solidarité et les liens se resserrent. Ce sont des moments apprécié par tous.

Le comité d'usine a pour but d'informer, d'écouter ce que vous pensez, de le diffuser.

Ne restons plus isolés, nous pouvons prendre le contrôle nos vies, nous pouvons lutte ensemble.

Rejoignez le comité d'usine, vous serez les bienvenues.

## COMMENT FAIRE GREVE SANS SYNDICAT ?

**D**ans le secteur privé, pas besoin de syndicat pour faire grève. Légalement, il suffit d'être au moins deux et d'avoir des revendications en lien avec le travail. Aucun préavis n'est nécessaire. On vous en dit plus : Dans le secteur privé, le droit de grève est un droit reconnu à tout salarié dans l'entreprise. Il n'est pas nécessaire que la majorité des salariés ou tous les salariés de l'entreprise y participent. C'est un droit individuel mais qui s'exerce collectivement. Par conséquent, un salarié peut faire grève mais il ne peut pas le faire seul (sauf s'il accompagne un appel la grève lancé au

niveau national, ou s'il est le seul salarié de l'entreprise), il faut donc être au moins deux.

La grève est définie comme étant la cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles. Pour être valable, elle doit réunir les 3 conditions suivantes :

\* Un arrêt total du travail, mais il n'existe aucune durée minimum ni maximum et elle peut être répétée.

\* Une concertation des salariés, donc une volonté collective, ainsi

l'appel d'un syndicat à faire grève n'est pas nécessaire.

\* Des revendications professionnelles (revendications salariales, portant sur les conditions de travail ou la défense de l'emploi par exemple)

Un mouvement de grève peut être déclenché à tout moment. Les salariés du privé qui veulent utiliser leur droit de grève n'ont pas respecter de préavis. Elle est licite même si elle n'a pas été précédée d'un avertissement ou d'une tentative de conciliation avec l'employeur. L'employeur doit cependant connaître les revendications professionnelles des salariés au moment de son déclenchement. Les salariés ne sont pas tenus d'attendre le refus de leur employeur de satisfaire à leurs revendications pour entamer la grève.

Le salarié gréviste n'est pas tenu d'informer son employeur de son intention d'exercer son droit de grève. Aucun salarié ne peut être sanctionné, ni faire l'objet d'une discrimination (par exemple en matière d'augmentation de salaire) pour avoir fait grève. Tout licenciement motivé sur ce fondement est nul.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos : contact (at) cnt-ait.info



## Grosse campagne publicitaire, élection professionnelle !!!

**T**ravaillant dans une usine aéronautique, les grosses structures syndicales sont très présentes et se font sentir. Bien sûr, vous vous en doutez, ce n'est pas pour organiser des grosses grèves, des grosses manifs, ou des grosses assemblées générales. Que ni ni. Non, c'est une grosse campagne sur les élections professionnelles, l'importance du dialogue social qui se fera bien sûr sans nous !!

Alors, vous allez dire, mais que cela a-t-il à voir avec une campagne publicitaire. On imaginerait un tractage de la part des militants syndicalistes ou des discussions avec les salariés. Mais non.

Nous sommes à l'heure du syndicalisme 2.0.

Le grand écran dans tous les halls d'entrée à la vue de tous, en gras avec un joli design apparaît le nom le nom de la société, puis vient juste derrière la phrase choc

« Le dialogue social » est important pour nous, il nous permet d'avancer.

Ou une phrase qui y ressemble.

Cette campagne annonce par là même que syndicat et patronat sont dans le même bateau. Nous savons que les intérêts des actionnaires et des dirigeants va à l'encontre des intérêts des salariés, plus de salaire, plus de partage de travail, moins de cadence, moins de pression. Plus de rentabilités, plus de dividende. Vous savez là encore, ce qui est bon pour les uns ne l'est pas forcément pour tous les autres.

Après une débâcle dans le mouvement, des retraites, ou les modes d'actions syndicales n'ont servi à rien si ce n'est que le gouvernement et patronat ont obtenu, travaillé plus pour qu'on gagne moins. Car pour avoir la retraite, nous allons devoir travailler deux ans de plus.

En 2 ans, nous perdons 104 semaines de repos, ce qui correspond à peu près à nos congés annuels sur 20 ans de travail. Un grand merci...

Janvier 2024 la nouvelle convention collective de la métallurgie va rentrer en vigueur avec bien sûr la signature des syndicats, la majorité

des salariés de la métallurgie ne savent pas encore tout les tenants et les aboutissants de cette convention. En-tout-cas le salaire ne dépendra plus de l'âge, du diplôme, de l'ancienneté, mais des responsabilités. Bon avec ça je vois ni plus ni moins que la disparition de la grille des salaires.

Tout ça pour conclure que les effets des élections professionnelles amenés les ouvriers dans une impasse. Celle où la solidarité de classe fait place au dialogue social entre patrons et syndicats, que la lutte dans les entreprises sont tenues par des syndicats élus, ou leur moyen et leur financement viennent directement de la main d'œuvre salariale, de la poche du patronat, et de l'état. En aucun cas, ils ne veulent pas perdre leur privilège, ils continueront à dialoguer sans nous, à faire de manifestations bidon et à éteindre la colère qui gronde.

Regarder les bourses de travail ; en une époque pas si lointaine ; c'étaient des lieux d'effervescences ou les ouvriers, chômeurs, étudiants pouvaient se côtoyer, ou le mot « solidarité » avaient vraiment du sens, ou ils apprenaient des uns et des autres.

Aujourd'hui, elles sont vides de leur contenant, tout cela, car là encore, elles sont tenues et appartiennent aux élus syndicaux et à leur structure.

Tous les outils de lutte, ils les tiennent d'une main de fer, assemblée générale, grève et manifestations, ils ont encore les moyens de les manipuler ou de les détruire.

L'autonomie des luttes n'est pas seulement un rêve, ni une utopie, mais une nécessité, sinon nous resterons là où leur grosses magouilles électorale nous ont mené. Dans le mur de l'isolement et du triomphe du capitalisme et de tous ces travers

Pas de changement sans révolution, pas de révolution sans changement.

**Pour nous contacter:** - [contact@cntaittoulouse.lautre.net](mailto:contact@cntaittoulouse.lautre.net) (pour toulouse)  
- [contact@cnt-ait.info](mailto:contact@cnt-ait.info) ..... (pour Paris)

<http://metallurgie.cnt-ait.info>

et la page facebook <https://www.facebook.com/collectif.travailleurs.en.lutte>